

MADAME DANIELE REYMANN
LES RANDONNEURS NUS DE PROVENCE
179 TRAVERSE DES BOURELLES
06560 VALBONNE

Paris, le 4 juin 2025

Objet : Affiliation provisoire
Numéro **384**

Chère Présidente,

Votre Association a été présentée lors de l'Assemblée Générale du 24 et 25 mai 2025 de la Fédération française de naturisme pour une demande d'affiliation.

L'Assemblée s'est prononcée majoritairement pour cette affiliation : l'Association Les Randonneurs Nus de Provence est affiliée provisoirement à la Fédération française de naturisme.

L'Association devra respecter les statuts, le règlement intérieur ainsi que la charte qualité complétée et signée en pièce jointe. Vous fournirez à la Fédération les déclarations annuelles en sous-préfecture, toute modification de la liste des dirigeants, statuts, règlement intérieur, bilan financier, budget prévisionnel. Vous devrez être adhérent de l'Union Régionale Naturiste Paca-Corse.

Vous pourrez utiliser le logo de la Fédération pour la présentation de votre association, sur tous les moyens de communication en respectant la charte graphique.

Vous marquerez votre appartenance à la Fédération, en délivrant à tous vos adhérents la licence fédérale ; celle-ci est offerte aux jeunes par la Fédération jusqu'à leur 18^{ème} anniversaire.

La Fédération met à votre disposition des colis pour « dire le naturisme » vous permettant de réaliser des forums associatifs, des journées portes-ouvertes.

Votre engagement se traduira également par votre participation aux activités fédérales, telles que les assemblées générales, congrès, actions de promotion du naturisme dans votre région et en vous acquittant de la cotisation fédérale annuelle.

La Fédération soutient toutes ses Associations affiliées lors de divers projets, et vous souhaite en particulier tout l'épanouissement nécessaire pour que vive le naturisme en région Paca-Corse.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire.

Amitiés naturistes

Albert RICHARD
Président de la Ffn

